

IAA et plan « Made in Europe », quelles conséquences pour le secteur automobile en France et en Europe ?



« **Industrial Accelerator Act** », voici le nom du projet de l'UE qui doit protéger l'industrie sur le vieux continent et **dont la Commission Européenne a présenté une 1ère version ce mercredi 4 mars**. Texte très attendu puisqu'il doit notamment permettre de lutter face à l'écrasante concurrence de l'industrie chinoise dans des secteurs stratégiques tels que l'automobile et alors que **l'UE a reculé en décembre dernier sur la fin de la commercialisation des véhicules thermiques en 2035**.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que **les premières réactions à ce texte sont mitigées**. En effet, celui-ci devait inclure une "préférence européenne" conditionnant l'octroi d'aides financières à l'assemblage des véhicules électriques dans un État membre de l'Union et à un taux minimum de 70% de la valeur des composants (en dehors de la batterie) du véhicule étant issue de fournisseurs européens. Problème, dans cette 1ère version du texte, cette "origine européenne" se voit **attribuée au 27 états membres... ainsi qu'à tous les pays partenaires** avec lesquels l'UE aurait conclu un accord établissant une zone de libre-échange ou une union douanière.

Face à ce nouveau texte en faveur d'un « made in Europe » qui ne serait donc finalement pas vraiment « made in Europe », de nombreuses questions se posent : Quelles sont les principales mesures de l'IAA pour le secteur automobile ? Quel impact doit-on attendre sur le secteur en France et en Europe ? Pourquoi certaines mesures ne concernent-elles pas les véhicules thermiques ? Comment est-on passé d'un projet favorisant le "Made in Europe" à un texte en faveur du "Made with Europe" ? Quelle est la liste des pays partenaires de l'UE qui bénéficieraient d'un régime de faveur ? Et enfin, quelles sont les prochaines évolutions du texte envisageables avant que celui-ci ne passe au Parlement Européen ?

Pour répondre à toutes ces questions et analyser les enjeux derrière cette nouvelle annonce de Bruxelles qui va rebattre les cartes de la filière automobile en France et en Europe, nous vous proposons une interview avec Solal Botbol, cofondateur et PDG de Beev, société spécialisée dans le passage au véhicule électrique (leasing automobile, bornes de recharge, gestion de flotte) avec plus de 5 000 clients particuliers, professionnels et entreprises (dont Too Good To Go, Danone, Edenred, Veolia, Intersport, Cuisinella, Carrefour, Stuart, Laforêt Immobilier, Accor, Burger King, HolidayInn ou encore TotalEnergies) accompagnés depuis son lancement en 2020.

Solal Botbol, cofondateur et PDG de Beev : *« Avec l'Industrial Accelerator Act, l'Union européenne affiche enfin une volonté claire de défendre son industrie, notamment dans l'automobile électrique. Mais en élargissant la notion d'"origine européenne" à l'ensemble de ses partenaires commerciaux, on passe d'un véritable Made in Europe à un simple Made with Europe. C'est un signal politique fort, certes, mais encore insuffisant pour garantir une réindustrialisation solide et durable sur le continent.*

Pour la filière française, l'enjeu des prochaines années sera stratégique : protéger la chaîne de valeur, sécuriser les emplois et renforcer notre souveraineté technologique. Nous devons dès à présent soutenir l'électrification tout en veillant à ce que les aides publiques bénéficient réellement à l'écosystème européen. »

À PROPOS DE BEEV

Fondée en 2020 par Solal Botbol et Chanez Djoudi, Beev est le "one-stop shop de l'électrification" qui accompagne les professionnels, les entreprises, leurs collaborateurs ainsi que les particuliers dans leur passage au véhicule électrique. En combinant une plateforme client en ligne ultra-intuitive avec une assistance humaine via ses 40 experts mobilité, Beev propose une offre intégrée de solutions de mobilité électrique comprenant : le leasing de véhicules électriques à tarifs négociés (avec plus de 250 modèles des plus grandes marques disponibles), l'installation rapide et abordable de bornes de recharge certifiées IRVE (garantie en moins de 10 jours ouvrés par l'un des 350 techniciens certifiés IRVE du réseau Beev présent partout en France) et la gestion opérationnelle ainsi que logicielle des flottes d'entreprise. Avec pour mission d'accélérer la transition énergétique, Beev a déjà facilité le passage au véhicule électrique pour plus de 5 000 clients (92% de clients satisfaits sur +1000 avis Google et Trustpilot) dont de grands comptes tels que Too Good To Go, Danone, Edenred, Veolia, Intersport, Cuisinella, Carrefour, Stuart, Laforêt Immobilier, Accor, Burger King, HolidayInn, TotalEnergies, Tesla, Porsche ou encore Hyundai. Depuis son lancement, Beev a enchaîné avec succès plusieurs levées de fonds (dont une levée de 3M€ en novembre 2023) et est le seul acteur de son écosystème ayant reçu le label Greentech Innovation du Ministère de la Transition Écologique et la certification B Corp. <https://www.beev.co/>